

COUPE DE LA LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES GOLF ENTREPRISE

TROPHEE CLAUDE GILBERT

PHASE QUALIFICATIVE PROVENCE ALPES

1^{er} Tour - Samedi 11 février - Golf de l'Ecole de l'Air
2^{ème} Tour – Samedi 22 avril – Golf de la Cabre d'Or

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux membres des Associations Sportives d'Entreprises de la Ligue PACA, licenciés ou rattachés à leur AS.

Epreuve ouverte aux joueurs ayant un index inférieur à 14.4 à la date limite d'inscription.

L'équipe sera formée comme ci-dessous :

- 11 joueurs devront être issus de ces 2 épreuves de qualification (minimum 8 si le minimum de points n'est pas atteint)

- Au moins 10 joueurs sur 14 (ou 11 sur 15) devront être salariés titulaires ou retraités de la société ou de l'établissement dont dépend leur association d'entreprise.

- Les joueurs extérieurs (ou conjoints) sont acceptés en sachant que seulement 4 pourront participer à la Finale après décision du capitaine.

Les organisateurs pourront limiter le champ des joueurs en prenant en compte l'ordre des index.

FORME DE JEU

18 trous - Stableford Brut Dames : marques bleues Messieurs : marques blanches

Départage pour le classement sur le cumul de 2 journées : le meilleur score des 2 tours, puis meilleur score du dernier tour, puis sur les 9/6/3 derniers trous du dernier tour.

Pour le classement sur un tour : départage sur les 9/6/3 derniers trous.

Compétitions ne comptant pas pour la gestion de l'index.

ENGAGEMENTS

Inscriptions via Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/login.php>

Date limite pour les équipes : le mercredi minuit de la semaine qui précède celle de la rencontre.

Date limite pour les équipiers : le lundi minuit qui précède la compétition.

Confirmation par le joueur sélectionné au minimum 1 mois avant le WE de la phase finale.

Droit de participation : GF à la charge des participants pour la phase qualificative.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Le responsable de l'épreuve, la commission Golf Entreprise de la Ligue et la commission sportive du golf hôte.

Capitaine : Régis SERRA

QUALIFICATION

La rencontre en Match Play contre l'équipe de Côte d'Azur prévoit la participation de 14 joueur(se)s selon le calendrier officiel (voir site Ligue pour le règlement complet).

- 4 meilleurs scores sur le 1^{er} tour

- 4 meilleurs scores sur le 2^{ème} tour

- 3 meilleurs cumulés sur 2 tours (hormis déjà qualifiés et, si et seulement si, le total est supérieur ou égal à 42 points, le 11^{ème} sera remplaçant)

Si ces 42 points ne sont pas atteints, ces places seront transformées en WC

- 4 wildcards au choix du capitaine (obligation d'avoir participé à au moins 2 épreuves du calendrier de Ligue GE 2022/2023)